ANZEIGER

DER

AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN

IN KRAKAU.



JUNI.



KRAKAU.
UNIVERSITÄTS-BUCHDRUCKEREI
1891.

DIE AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN IN KRAKAU

wurde von Seiner Kais. u. Kön. Ap. Majestät

FRANZ JOSEF I.

im J. 1872 gestiftet.

Protector der Akademie:

SEINE KAIS. HOHEIT ERZHERZOG KARL LUDWIG.

Viceprotector:

SEINE EXCELLENZ JULIAN Ritter v. DUNAJEWSKI.

Präsident: GRAF STANISLAUS TARNOWSKI.

Generalsecretär: Dr. STANISLAUS SMOLKA.

Auszug aus den Statuten der Akademie.

(§. 2). Die Akademie steht unter dem Allerhöchsten Schutze Seiner Majestät des Kaisers, welcher den Protector und den Viceprotector der Akademie ernennt.

(§. 4). Die Akademie zerfällt in drei Classen:

1) die philologische Classe,
2) die historisch-philosophische Classe,
3) die mathematisch-naturwissenschaftliche Classe.

(§. 12). Die Publicationen der Akademie erscheinen in polnischer Sprache, welche zugleich die Geschäftssprache der Akademie ist.

Der Anzeiger der Akademie der Wissenschaften in Krakau, welcher für den Verkehr mit den auswärtigen gelehrten Gesellschaften bestimmt ist, erscheint monatlich, mit Ausnahme der Ferienmonate (August, September) und besteht aus zwei Theilen, von denen der eine die Sitzungsberichte, der zweite den Inhalt der in den Sitzungen vorgelegten Arbeiten enthält. Die Sitzungsberichte werden in deutscher Sprache redigiert, bei der Inhaltsangabe hängt die Wahl der Sprache (deutsch oder französisch) von dem Verfasser der betreffenden Arbeit ab.

Subscriptionspreis 3 fl. ö. W. = 6 Mk. jährlich.

Einzelne Hefte werden, so weit der Vorrath reicht, zu 40 Kr. = 80 Pf. abgegeben.

Nakładem Akademii Umiejętności
pod redakcyją Sekretarza generalnego Dr. Stanisława Smolki.

Kraków, 1891. — Drukarnia Uniw. Jagiell. pod zarządem A. M. Kosterkiewicza.

ANZEIGER
DER
AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN
IN KRAKAU.

No 6. Juni. 1891.

Sitzungsberichte

Öffentliche Sitzung der Akademie vom 30 Mai 1891.

Seine Excellenz Dr. Julian von Dunajewski, Vice-Protector der Akademie, eröffnet die Sitzung im Namen Seiner kais. und königl. Hoheit des Erzherzogs Karl Ludwig.

Der Präsident Graf Stanislaus Tarnowski hebt die unvergesslichen Verdienste seines Vorgängers, Seiner Excellenz Dr. Josef Majer's hervor, unter dessen Leitung die Akademie seit ihrer Stiftung durch 18 Jahre gestanden, der aber am 6 December 1890 von der Stellung des Präsidenten geschieden ist. Hierauf verliest Graf St. Tarnowski, als gewesener Generalsekretär, den Jahresbericht über die Thätigkeit der Akademie seit dem 1 Juni 1890 und gedenkt der schmerzlichen Verluste, welche die Akademie durch den Tod ihrer Mitglieder M. Nowicki, X. Liske, F. Miklosich und des Bischofs S. A. Krasiński erlitten hat.

Prof. Dr. St. Smolka liest den Festvortrag über die Stellung der Mächte gegenüber der polnischen Staatsverfassung vom J. 1791.[1])

Der Generalsekretär macht die Namen derjenigen Gelehrten bekannt, welche von den einzelnen Classen der Akademie als

1) Siehe unten Résumés S. 200.

Candidaten für die erledigten Sitze gewählt wurden, deren endgültige Wahl aber erst in der Plenarsitzung im Herbste erfolgen wird. Zugleich werden vom Generalsekretär die von der Akademie zuerkannten Preise, so wie die neu ausgeschriebenen Preisaufgaben veröffentlicht.

Der Barczewski'sche Preis für die bedeutendsten Leistungen auf dem Gebiete der polnichen Geschichte wurde den Herren Anton Małecki (für dessen »Heraldische Studien«) und Ladislaus Łoziński (für dessen Werk: Lemberg im XVI und XVII Jahrhundert), der von demselben Stifter ausgesetzte Preis für das hervorragendste Kunstwerk auf dem Gebiete der polnischen Malerei Herrn Kasimir Pochwalski zuerkannt

Die Akademie schreibt folgende Preisaufgaben aus: [1])

1. Aus dem zu Ehren des ehemaligen Präsidenten der Akademie Dr. Josef Majer errichteten Stiftung: Die fossile Flora der polnischen Länder, Preis 1000 fl. ö. W., Lieferungstermin 31 December 1892.

2. Aus der Jakubowski'schen Stiftung: Populäre Kirchengeschichte, Preis 1650 fl. ö. w., Lieferungstermin: 31. December 1892.

Zugleich wird bekannt gegeben, dass nunmehr der vom Bischof A. S. Krasiński gestiftete Preis im Betrage von 1200 fl. ö. W. ins Leben tritt, um den sich sämmtliche wissenschaftliche Arbeiten, welche zu diesem Zwecke, gedruckt oder handschriftlich, der Akademie bis zum 31. December 1892 eingesandt werden, bewerben können.

Philologische Classe

Sitzung vom 23 Juni 1891

Vorsitzender: Dr. K. Morawski

Dr. A. Miodoński liest über die Entstehungszeit des Geschichtswerkes des Florus [2]).

1) Die Preisaufgaben sollen polnisch verfasst werden. 2) Siehe unten Résumés S. 219.

Dr. L. Sternbach überreicht seine Abhandlung u. d. T. Analecta. Pars prima. Curae Menandreae [1]).

Historisch-philosophische Classe

Sitzung vom 13 Juni 1891

Vorsitzender: Dr. F. Zoll

Prof. Dr. B. Ulanowski liest über die Entstehungsgeschichte der Statuten Kasimir des Grossen.

Mathematisch-naturwissenschaftliche Classe

Sitzung vom 20 Juni 1891

Vorsitzender: Dr. Ed. Janczewski

Der Secretär legt die Berichte über die Sitzungen der physiographischen Commission vom 21 Mai und der anthropologischen Commission vom 15 Juni vor.

Prof. A. Witkowski erstattet den Bericht über die Arbeit des Herrn L. Natanson: Über die ortobarischen Linien der Salzlösungen. [2])

Prof. Dr. L. Zajączkowski legt die Abhandlung des Herrn K. Żórawski: Ueber eine Deformation der Flächen. [3])

In der darauf folgenden vertraulichen Sitzung wurde die Veröffentlichung der Arbeiten der HH. Natanson und Żórawski beschlossen.

1) Siehe unten Résumés S. 223. 2) ibid. S. 225. 3) ibid. S. 227.

Résumés

40. — S. Smolka: **Stanowisko mocarstw wobec Konstytucyi 3 Maja.** — *(L'Europe et la Constitution du 3 mai en Pologne.)*

Depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis 1768, la Russie était souveraine maîtresse en Pologne: l'ambassadeur russe à Varsovie gouvernait la République; tout était soumis à ses ordres: le roi, la diète, tous les pouvoirs. Au lieu de changer cet état de choses, le premier partage ne fit que le consolider. Il est aujourd'hui irréfutablement prouvé que cet attentat fut l'oeuvre de Frédéric II. Catherine ne consentit à y participer que dans la pensée que la toute puissance de la Russie sur la Pologne morcelée serait encore plus inébranlable. D'ailleurs, l'acquisition de la Prusse Royale par la Prusse était d'une telle importance que Catherine en la facilitant croyait s'être acquis à tout jamais la complaisante amitié de la cour de Berlin. Mais Frédéric voyait clairement que tout le succès de son entreprise spoliatrice dépendait précisément de la coopération qu'y prendrait l'Autriche. L'intérêt qu'avait l'Autriche au maintien de l'intégrité de la Pologne, était si évident, qu'un partage, sans sa participation, n'eût été que précaire, dénué de toute garantie de succès. Il fallait que l'Autriche occupât la Galicie, il fallait creuser entre cette puissance et la République, un abîme ou se

paralyserait la communauté d'intérêts qui joignait ces deux états contre la Russie et la Prusse. Fréderic résolut magistralement ce problème difficile et vital pour la Prusse: la faiblesse de Marie Thèrese et la légèreté de Joseph II permirent au plus cruel ennemi de leur monarchie d'arriver heureusement à ses fins.

Le partage à peine effectué un changement soudain et radical se produisit dans les rapports entre les copartageants. L'alliance de la Prusse et de la Russie se rompit: Frédéric II ne voulut plus être le vassal de Catherine. En revanche, par antagonisme à l'égard de la Prusse ennemie, Joseph II se jeta dans les bras de la Russie. Politique superficiel et à courtes vues, ce prince ne pressentait aucunement les dangers qui avaient décidé Frédéric à reprendre sa liberté d'action. Il cueillit les fruits amers de son imprudence dans la guerre de Turquie, où il s'engagea en 1788, n'exécutant que trop ses devoirs d'allié.

Lorsque éclata cette guerre contre les Turcs, guerre dans laquelle Stanislas Auguste voulut entraîner la Pologne à la suite de Catherine, un revirement profond se produisit dans les sentiments de la nation à l'égard de la Russie, revirement mémorable, absolument contraire à la politique des vingt années précédentes. C'est sur ces entrefaites que s'ouvrit la „Diète de quatre ans“. Sans examiner si cette volte-face fut un acte politique, on peut en tout cas affirmer que ses conséquences, pendant les trois années qui suivirent, donnèrent une impulsion irresistible aux événements de 1791. Il est certain, il est indéniable que pendant ces trois ans la diète commit bien des fautes. La conduite de la Diète envers la Russie ne fut qu'une longue suite d'imprudences qui irritèrent au plus haut point la plus vindicative des femmes. Pis encore, la diète fut imprévoyante au point de n'être docile qu'aux instigations d'un voisin, et précisément de celui qui avait le plus puissant, le plus réel intérêt à des usurpations ultérieures au détriment de la Pologne. Le parti patriotique polonais devint le champion de la politique prussienne, politique que dirigeait alors le fameux projet de Herzberg, tendant à pacifier l'Orient par la voie des compensations: la Prusse devait détourner la guerre imminente en

Orient et pour prix de ses services elle eût reçu quelque territoire en Pologne; la Pologne de son côté eût recouvré la Galicie arrachée à l'Autriche, toute la Galicie, ou du moins une partie proportionnée à ce qu'aurait obtenu la Prusse. Dès l'origine de cette combinaison, la cour de Berlin demandait non seulement Danzig et Thorn, mais encore la Grande Pologne, ou, au pis aller, un lambeau de cette province assez grand pour détruire la saillie incommode entre la Prusse occidentale et la Silésie. L'amitié de la Pologne était indispensable à la Prusse pour la réalisation de cet échange par lequel, la République, eût cédé un territoire au coeur même du pays, pour obtenir la Galicie. Toute la politique de la cour de Berlin tendit à la pousser dans cette voie, pendant les deux premières années de la diète de 4 ans, et le traité d'alliance conclu en 1790, n'avait pas d'autre but.

Cependant l'amitié avait été plus cordiale avant qu'après l'alliance. Dès que celle-ci fut signée, la sympathie commença à décliner: on se rendait compte en effet des véritables visées de la Prusse et l'enthousiasme qu'on avait eu d'abord pour le roi de Prusse, à Varsovie, alla s'éteignant de plus en plus; au point que, pendant l'été de 1790, lorsqu'on s'attendait d'un moment à l'autre à voir éclater la guerre entre la Prusse et l'Autriche, et que l'armée prussienne était déjà concentrée en Silésie, un corps d'armée auxiliaire polonais se prépara à se jeter en Galicie. En définitive la République resta neutre.

Ce fut réellement un instant fort critique pour l'Autriche; elle était au bord de l'abîme ou l'avait menée sa funeste politique intérieure et extérieure. La guerre durait encore avec la Turquie, une insurrection venait de soulever la Belgique, on s'attendait à voir des émeutes agiter la Galicie et la Hongrie, l'armée prussienne était sur les frontières. En sorte que la situation était peut-être plus menaçante au printemps de 1790 que 50 ans auparavant, à l'avènement de Marie Thérèse. Alors on avait crié sur les bords du Danube „Moriamur pro nostro Rege!" à l'heure actuelle les Hongrois étaient froissés, surexci-

tés, et, dans tous les domaines de la maison de Habsbourg, les sentiments de fidélité à la monarchie s'étaient refroidis.

Après la mort de Joseph II, survenue en février 1790, son successeur, Léopold II, comprit combien avait été pernicieux le système politique de son frère. Le prompt relèvement de la monarchie du péril fut l'oeuvre géniale de ce remarquable esprit. En ces délicates conjonctures, Léopold était prêt à tous les sacrifices pour éviter la guerre avec la Prusse, excepté toutefois à une cession de territoire à la monarchie prussienne. Les plans d'Herzberg s'opposaient à la réalisation de ce programme. Par une manoeuvre habile, Léopold, soutenu par l'Angleterre, amena le roi de Prusse qui, à la tête de son armée, était prêt à entrer en campagne, à exiger comme ultimatum: Le status quo ante bellum entre l'Autriche et la Turquie. C'était ce que souhaitait Léopold. Le Status quo fermait la voie à la politique des compensations, aux agrandissements de la Prusse en Pologne. Il fut la base de la convention de Reichenbach (Juillet 1790). Bientôt après, par l'entremise de la Prusse et de l'Angleterre s'ouvrirent, à Sistowa, des négociations pour les préliminaires de la paix entre l'Autriche et la Turquie.

La Prusse avait dû dévier de son chemin politique; néanmoins elle s'efforça encore de le reprendre et de s'y maintenir. Cependant la Russie et la Turquie continuaient les hostilités et les succès des armées russes, malgré la conclusion de la paix entre l'Autriche et l'Empire ottoman, étaient de plus en plus marqués. Il était déjà facile de prévoir qu'à la fin de la guerre, la Russie tournerait ses forces contre la Pologne, afin de conquérir ce poste avancé vers l'Occident qu'elle avait été contrainte d'abandonner pour aller combattre au Sud. En ces circonstances, les plans de la Prusse n'avaient que fort peu de chances de réussite. La cour de Berlin avait tellement offensé Catherine qu'elle pouvait s'attendre à une opposition inflexible aux plans d'acquisitions en Pologne. Il était évident que Catherine désirait ramener la République à l'état de choses de 1789, qu'elle allait apporter tous ses efforts à faire mouvoir la

Pologne non amoindrie dans la sphère de ses intérêts exclusivement, et qu'elle ne supporterait jamais l'accroissement de la puissance prussienne qui, jusque là, ne lui avait témoigné que de l'opposition.

Il n'y avait plus qu'une route à suivre: se porter énergiquement au secours de la Turquie, secours auquel la Prusse était d'ailleurs obligée par son alliance avec cet état, demander la conclusion de la paix sur les bases strictes du status quo ante bellum, exiger que la Russie abandonnât les précieuses conquêtes qu'elle avait faites aux prix de tant de sacrifices, appuyer au besoin ces prétentions par une imposante démonstration militaire, et enfin, par d'adroites concessions sur ce point d'une importance capitale pour la Russie, obtenir d'elle le consentement à l'occupation de Danzig, de Thorn, et même, si faire se pouvait, de quelque chose de plus. Pour arriver à ce but, les forces militaires de la Prusse étaient insuffisantes; il fallait faire entrer en jeu l'Angleterre qu'une vieille et solide alliance attachait à la cour de Berlin; il fallait son secours. La politique anglaise était alors dirigée par Pitt le Jeune. Cet homme d'état appréciait exactement les dangers que faisaient courir à l'Angleterre l'extension de la Russie vers la mer Noire. Ce fut un des rares politiques de son temps qui comprît la grandeur du péril dont la colossale puissance des tsars commençait à menacer l'Europe.

On tomba facilement d'accord. Pitt était même prêt à déclarer la guerre à la Russie pour la contraindre à accepter le status quo ante bellum: les motifs pour lesquels l'Angleterre prenait ainsi fait et cause pour la Prusse sont faciles à déterminer. La Prusse néanmoins ne songeait nullement à entrer en campagne; elle n'avait du reste besoin que d'une démonstration armée pour sanctionner ses prétentions.

Energiquement, péremptoirement, ces deux états exigèrent de Catherine la conclusion de la paix avec les Turcs et la rétrocession à ces derniers de tous les pays envahis; la ligne du Boh devait servir de frontière; tout au plus permettait-on à la Russie de conserver Oczaków à condition d'en démanteler

la forteresse. En même temps la cour de Berlin poussait énergiquement le cabinet de Saint James à appuyer avec force ses vues sur Thorn et Danzig. L'envoyé anglais à Varsovie travaillait avec zèle à faire concéder ces places à la Prusse. Il était en effet d'une extrême importance pour cet Etat, que la Russie se heurtât „au fait accompli“ au sujet de ces concessions; d'ailleurs, en considération de l'alliance conclue un an à peine auparavant, il n'eut pas été adroit de s'emparer du territoire de la République sans son assentiment. On pensa que ce projet réussirait complètement, vu le danger menaçant et les préparatifs guerriers contre la Russie. Sur ce point cependant l'Angleterre et la Prusse furent déçues: la diète refusa net son vote approbatif. Mais la Prusse avait de bonne heure eu recours à d'autres expédients. Au mois de mars 1791, la cour de Copenhague lança comme ballon d'essai la proposition d'effacer l'antagonisme aigu entre les monarchies par un nouveau démembrement de l'inerte Pologne. L'expédient était des plus commodes en effet. Il est dur pour la Russie d'abandonner ce qu'elle a pris aux Turcs; la Prusse menace d'une guerre pour défendre ces mêmes Turcs; mais tout peut s'arranger entre les deux états; la Pologne n'est-elle pas là? et ses provinces ne peuvent-elle rendre le sacrifice de la Russie moins douloureux, tandis que, par la même occasion et pour rétablir l'équilibre, elles arrondiront un peu les domaines du royaume de Prusse?

Restait le troisième copartageant, l'Autriche, qui l'année précédente, avait déjà renoncé à toutes ses conquêtes en Turquie, mais qui, pendant les conférences de Sistowa, avait essayé de soulever quelques difficultés dans l'interprétation du status quo ante bellum. Aussi, précisément en mars 1791, le roi Frédéric Guillaume II avait-il manifesté le désir de se rapprocher de l'empereur Léopold II. Les procédés diplomatiques ordinaires avaient été mis de côté, et on avait envoyé à Vienne le colonel Bischoffswerder investi de toute la confiance de son souverain. Cet envoyé avait-il mission de traiter la question polonaise? On l'ignore Toujours est-il qu'au moment où il préparait la démonstration militaire contre la Russie, le gouver-

nement prussien devait certainement savoir à quelle détermination s'arrêterait l'empereur Léopold qui avait hérité de son frère l'alliance avec Catherine. La situation de la République était atroce, épouvantable. Elle était cruellement punie des fautes accumulées de la grande Diète. „Tout pour le trésor et l'armée!" avait été le mot d'ordre pendant trois ans, et le trésor était vide, et l'état de l'armée était peut être plus déplorable que trois ans auparavant. L'ancien gouvernement avait été bouleversé de fond en comble: la diète régnait, la diète dont on venait de doubler le nombre depuis quelques mois. Les travaux législatifs pour l'élaboration d'une nouvelle constitution étaient à peine commencés; à peine les premiers articles de cette constitution avaient-ils été votés et ces premiers articles ne servaient qu'à fixer la Pologne dans la torpeur de l'engourdissement. D'ailleurs tout ce projet de constitution présenté l'année précédente, était certainement pire, il faut l'avouer, que l'organisation de la République après le premier partage, avant la diète de 4 ans; il n'offrait aucune garantie d'un gouvernement, nous ne dirons pas fort, mais d'un gouvernement quelconque, et pourtant la nécessité s'en faisait vivement sentir à ce moment menaçant. Ce projet avait subi deux inspirations: les antiques traditions républicaines du pays, et la doctrine politique dont, depuis 1789 surtout, le souffle s'étendait de Paris sur l'Europe. Ces influences justifient jusqu'à un certain point les initiateurs de cette charte constitutionnelle, mais les dangers du moment n'en étaient pas diminués. A l'intérieur on avait à lutter contre la réaction, on avait à éteindre le feu couvant sous la cendre d'une révolution que fomentait déjà le parti russe continuellement en rapports avec Potemkin, parti qui, d'abord timide, relevait maintenant la tête, enhardi par l'insuccès de la politique de la Diète. À l'extérieur, tout était au pire. On s'était aveuglement jeté dans les bras du roi de Prusse, et, dès le printemps de 1791, personne ne pouvait plus s'illusionner sur la valeur de cette alliance, tout le monde voyait qu'elle n'existait que sur le papier. Frédéric Guillaume II étant irrité du refus de Danzig et de Thorn, l'Angleterre froissée

aussi par le même refus, l'Autriche était la seule puissance sur laquelle on put compter pour résister à la Russie. Où chercher un allié? Tous les Etats se détournaient d'un pays qui depuis trois ans avait détruit son gouvernement et n'avait pas su en établir un nouveau.

De sorte qu'en avril 1791, un coup d'état était la seule planche de salut, un coup d'état qui effacerait les fautes commises pendant les trois dernières années, et donnerait à la Pologne une constitution rationnelle, un gouvernement assez fort pour étouffer les discordes intestines, pour organiser l'armée jusqu'au point du moins, que l'Europe eût sur qui compter, pût être certaine d'une coopération active, en cas où, dans son propre intérêt, elle eût voulu sauver la Pologne.

Ce coup d'état réussit. L'heure solennelle et inoubliable arriva. Les petites haines, les côteries cessèrent; les hommes à la tête du mouvement firent le sacrifice de leurs ambitions, des principes qui les avaient élevés naguère. Gens de coeur, d'intelligence et de noble dévouement, ils se donnèrent la main, et, dans le silence et le secret si indispensables en effet pour cette oeuvre de salut, ils élevèrent le monument grandiose de la Constitution du 3 mai.

La genèse de cette constitution est en quelques points connue, cependant beaucoup de particularités en sont restées dans l'ombre. Il est même probable que ses ressorts les plus considérables ne seront jamais dévoilés. Le coup d'état du 3 mai fut, le fait est certain, une surprise pour la Prusse, pour l'Angleterre et vraisemblablement même pour la maison de Saxe à laquelle il donnait l'hérédité du trône de Pologne. Fut-il exécuté à l'insu de l'Autriche? Il est encore aujourd'hui difficile de l'affirmer; on sait seulement que la nouvelle alarmante et même exagérée d'un nouveau partage fut envoyée de Pologne à Vienne. On connait aussi positivement les détails que nous rapporterons plus tard, en retraçant la conduite de Léopold II en face du fait accompli.

Au commencement de mai Léopold était à Florence. Si c'était par un effet du hasard, il faut reconnaître que le hasard

facilita singulièrement les graves démarches diplomatiques que l'empereur conduisit en mai et juin, et dans lesquelles la question polonaise joua un rôle prépondérant. A Florence et à Milan, où la cour impériale se transporta dans la suite, Léopold avait toute liberté d'action. A Vienne, il eût peut-être été gêné par la présence de Kaunitz, le vieux chancelier endormi dans la routine avec lequel il eût fallu compter.

Le 7 mai lord Elgin, envoyé de l'Angleterre, se présenta devant Léopold chargé d'une mission secrète de la plus haute importance. L'Angleterre et la Prusse inclinaient à faire des concessions à la Russie, lui permettant, sous certaines conditions exactement stipulées de s'annexer les pays entre le Boh et le Dniestr; la Prusse satisfaite avec Dantzig, renonçait à Thorn. Pour le maintien de la paix, lord Elgin proposait une alliance défensive entre l'Angleterre, la Prusse, la Hollande, l'Autriche et la Turquie; ces états se garantiraient mutuellement l'intégrité de leur territoire respectif, et l'alliance serait aussi un moyen préventif pour mettre un obstacle aux visées conquérantes de la Russie à l'égard de l'Empire ottoman. Pour saisir la portée et la signification de cette proposition, il faut se rappeler les incidents survenus en avril, après la manifestation guerrière qu'avait faite le parlement anglais, dans la séance du 29 mars. Pitt avait alors obtenu la majorité, et le cabinet dont il était le chef la conserva longtemps encore. Mais dans tout le pays une puissante agitation s'était manifestée contre la politique belliqueuse du cabinet. La majorité commençait à faiblir; Pitt ne pouvait plus songer à prendre les armes, à conserver l'attitude prise contre la Russie. Il sacrifia même le duc de Leeds qui détenait le portefeuille des affaires étrangères et le remplaça par Grenville. Les deux gouvernements de Londres et de Berlin étaient aux prises avec les plus pressantes difficultés. Pour se tirer d'embarras ils comptèrent sur la formation d'une ligue dirigée spécialement contre la Russie.

Léopold fit une réponse singulière aux premières ouvertures de lord Elgin: „On pourra parler d'alliance, dit-il, lorsque deux puissances voudront encore y entrer: la Russie et

la Pologne.“ Fort perplexe, l'envoyé anglais ne sut comment interprêter cette réponse. Etait ce une fin de non recevoir malignement motivée, étant donnée surtout la proposition de faire entrer la Russie dans l'alliance? En vain courut-il à la suite de Léopold à Mantoue, à Milan; en vain conféra-t-il avec lui mainte et mainte fois, il ne put en obtenir que de vagues échappatoires, absolument à coté du sujet. Loin d'être résolue, la question semblait s'embrouiller de plus en plus. En effet, les conférences de Sistowa entre l'Autriche et la Turquie, traînaient en longueur. L'armistice avait pris fin et les plénipotentiaires autrichiens commencèrent à faire naître tant de difficultés que les négociations furent rompues. La cour de Berlin était dans la plus grande détresse: au lieu du status quo ante bellum, on en était revenu au point où l'on se trouvait un an précedemment, c'est-à-dire au status quo avant le traîté de Reichenbach. Si la guerre se rallumait entre l'Autriche et la Turquie, la Prusse devait marcher contre Léopold. Les bruits les plus alarmants couraient à Berlin, on commençait à concentrer des troupes en Silésie; bref au milieu des négociations pour une alliance, le canon menaçait de parler.

Cependant si quelqu'un voulait entrer en campagne, ce n'était pas Léopold. Toute sa conduite n'était qu'une manoeuvre diplomatique pour influencer la Prusse. Aussi dès qu'arriva à Florence le plénipotentiaire prussien, ce même colonel Bischoffswerder qui déjà, au mois de mars, avait été envoyé auprès de Léopold, ouvrit-on les yeux sur les événements. Du 11 au 18 juin durèrent les conférences avec Bischoffswerder; le 18 l'empereur ordonne de conclure la paix à Sistowa le plus rapidement possible, et, en même temps, accède au projet d'alliance; mais à un projet complètement différent de celui qu'avait proposé lord Elgin quelques semaines auparavant. Ce revirement si soudain avait été amené par les déclarations suivantes de Frédéric Guillaume, notifiées précisément le 18 juin: 1°. La Prusse renonce catégoriquement à Danzig; 2° Elle consent à l'hérédité du trône de Pologne dans la maison de Saxe,

conformément à la Constitution du 3 mai; 3° Dans l'alliance décidée on ménagera une porte d'accès à la Russie.

L'empereur Léopold venait de s'assurer un brillant triomphe. L'Angleterre et la Prusse avaient voulu se servir de lui comme d'un pion dans leur jeu, afin de sortir de la mauvaise posture qu'elles avaient prise contre la Russie; la fameuse alliance proposée devait effrayer la Russie, la contraindre à la paix avec la Turquie, et permettre à la Prusse de dépouiller la Pologne. Léopold par une adroite combinaison diplomatique faisait aboutir tous les plans conçus au but qu'il s'était proposé. Le 18 juin, on arrêtait à Milan les bases du traité d'alliance entre l'Autriche et la Prusse: l'Angleterre, la Russie, la Pologne et la Hollande y pouvaient adhérer; mais sur le pied d'égalité. Le but principal de ce traité n'était autre, dans la pensée de Léopold, que le maintien de la Pologne et de sa maison régnante.

Ce fait ressort clairement de divers incidents qu'à dessein nous n'avons pas encore mentionnés dans notre récit. Dans le courant de mai, dans les conjonctures les plus critiques, lorsqu'on venait de rompre les négociations de Sistowa et que lord Elgin avait en vain soumis ses propositions à l'Empereur, l'Electeur de Saxe, surpris par le coup d'état du 3 mai et ne sachant quel parti prendre en cette occurence, reçut de la cour de Vienne l'assurance formelle que Léopold était très favorable à ce qui s'était passé. Ayant écrit le 27 mai une lettre autographe à l'Empereur, la réponse quil en obtint, datée du 11 juin disait textuellement: „*Votre Altesse se rendra aux voeux des Polonais et formera à son temps leur bonheur*“. Cette lettre avait été écrite immédiatement après le premier entretien avec Bischoffswerder et certainement Léopold comptait alors sur le succès de son action diplomatique. Dans la même missive en effet il mande à l'Electeur, en exigeant la plus absolue discrétion, qu'il désire conférer avec le roi de Prusse, et qu'il souhaite que cette entrevue ait lieu vers la fin du mois d'août à Pillnitz, dans le château et avec la participation de l'Electeur. Une semaine plus tard l'accord était enfin conclu avec Bis-

choffswerder. Le même jour Léopold écrivait lui-même à Frédéric Guillaume II et lui demandait de se rendre à Pillnitz. En même temps il informait l'Electeur de cette démarche, et le remerciait chaleureusement des services signalés que lui avaient rendus dans les conférences ayant amené l'entente avec la Prusse, le grand chambelan de la cour de Saxe, le comte Marcolini. C'était ce Marcolini qui se trouvant alors à Milan, à la cour de Léopold, avait continuellement servi d'intermédiaire entre ce prince et Bischoffswerder, et tenu en main tous les fils conducteurs de ces difficiles négociations. Ce simple fait est une nouvelle preuve de la sollicitude de Léopold pour la maison de Saxe et la constitution du 3 mai, une preuve qu'un des plus grands facteurs de sa politique était le succès de cette constitution, la garantie de l'hérédité du trône dans cette maison.

Tout se passa comme l'Empereur l'avait décidé. La paix fut signée à Sistowa, et, avant même cet évènement, dès le 25 juillet, les conditions préliminaires de l'alliance entre l'Autriche et la Prusse avaient été arrêtées à Vienne. Le 25 août eut lieu le congrès de Pillnitz. Les deux cours de Vienne et de Berlin autorisèrent l'Electeur à accepter la couronne de Pologne, et promirent de défendre la constitution du 3 mai.

Comment ce coup d'état avait-il pu acquérir à la Pologne de si vives sympathies de la part d'une des trois monarchies complices du premier partage, sympathies telles qu'en ces circonstances décisives, cette monarchie imprima à sa politique une direction diamétralement opposée à celle qu'elle avait suivie depuis cinquante ans, et la fit évoluer vers une alliance si inopinée avec l'état qui, depuis deux générations, était considéré comme le plus mortel ennemi de l'Autriche, qui s'était agrandi à ses dépens et avait crû d'une manière si menaçante pour la puissance de la maison des Habsbourgs? Ce n'étaient pas des sympathies. Le sentiment ne dirigea jamais la politique de Léopold: ce changement de front fut l'oeuvre d'une sage intelligence.

L'Empereur Léopold né en 1747, apanagé du grand duché de Toscane dès 1763, considérait les rapports de l'Autriche

avec les pays limitrophes, d'un tout autre oeil que les représentants de la vieille école, Joseph II et Kaunitz. Selon ces derniers, la lutte contre la Prusse devait être la base de la politique autrichienne. Léopold ne s'abandonnait pas à de stériles regrets au sujet des pertes que l'Autriche avaient subies avant sa naissance à lui; l'idée de revanche ne le préoccupait pas, n'obscurcissait pas son discernement, ne troublait pas sa compréhension des intérêts généraux de sa monarchie. Ayant pris son parti de ce qui s'était passé cinquante ans précédemment, il n'avait qu'un dogme politique: ne consentir à aucun prix à un agrandissement ultérieur quelconque de la Prusse. Il était fortement convaincu qu'aucune acquisition, si considérable fut-elle, ne contrebalancerait jamais la défaite que lui infligerait chaque augmentation territoriale de la Prusse, surtout si la Pologne devait être la victime chargée d'arrondir les frontières prussiennes avec ses dépouilles. Tant que la Pologne enfoncerait un coin entre la Silésie et la Prusse, la Silésie n'était pas perdue sans retour. Si ce n'était dans le présent, on pourrait la regagner un jour, et cela même sans verser une goutte de sang, par la seule voie des compensations. Aussi Léopold se désista-t-il sans hésitation de ses prises en Turquie, afin d'interdire aux Prussiens toute velléité de conquête; aussi fut-il inflexible au sujet de Thorn et de Dantzig, car il ne pouvait se dissimuler combien tout précédent en ces matières eût entrainé de périls dans l'avenir. Il contracta alliance avec la cour de Prusse aussitôt qu'il eût l'assurance catégorique de l'abandon de toute prétention. L'intégrité de la Pologne était le second dogme de la politique à laquelle il voulait se tenir avec la Prusse.

Quant à la Russie, Léopold appréciait dans toute leur étendue les préjudices qu'avait fait éprouver à l'Autriche l'amitié de Joseph et de Catherine. Ayant hérité de cette amitié après la mort de son frère, il sentait bien tout le poids des liens de dépendance que l'Autriche devait porter. S'en débarrasser était à son avis un des plus urgents devoirs de la politique autrichienne; mais il marchait à ce but désigné avec lenteur, prudemment. Il savait bien, éclairé surtout par les incidents de

la dernière guerre, qu'un précipice séparait la Russie et l'Autriche dans la question d'Orient, précipice creusé par la Russie qui, ayant franchi la ligne du Boh, avait cherché à dépasser le Dniestr et à atteindre le Danube. Ce qui était accompli, était accompli. Léopold ne voulait pas dicter à la Russie le status quo ante bellum, avec l'Angleterre et la Prusse; la seule couvenance ne le permettait pas, puisque la Russie avait combattu de concert avec l'Autriche; le soin des intérêts de la Pologne ne le permettait pas non plus. Pourvu que la Russie ne s'étendît pas au delà du Dniestr, les conquêtes de Catherine étaient moins nuisibles à l'Autriche que le status quo ante bellum dans les rapports de la Russie avec la Pologne.

Les intérêts des deux états étaient en apparence identiques dans la question polonaise. Si Léopold considérait l'intégrité de la Pologne comme un dogme de sa politique, il était en droit de compter sur la Russie pour l'appuyer. Sans doute la Russie voulait de son côté l'inviolabilité du territoire de la République, mais toutefois à une condition: c'est qu'elle y aurait la suprématie absolue et qu'elle pourrait dorénavant opposer une digue inébranlable à toute tentative d'indépendance semblable à celles qui s'étaient manifestées pendant les dernières années. Pour établir cette domination, Catherine avait plusieurs projets: elle renverserait du trône „l'ingrat“ Stanislas Auguste, et surveillerait l'élection qui suivrait cette déchéance; alors, en plaçant la couronne sur la tête de Potemkin ou mieux encore du grand duc Constantin, elle eût garanti à tout jamais la suprématie de la Russie.

Il fallait prévenir cet évènement, détourner ce coup fatal à l'Autriche et à l'Europe, et Léopold y apporta tous ses soins, tous ses efforts. L'image de la Pologne subjuguée par la Russie, le spectacle du colosse moscovite pressant l'Autriche sur toute la ligne des frontières orientales se dressaient effrayant aux yeux perspicaces de Léopold, captivaient toute l'attention de ce prince clairvoyant et sagace. Pour obvier à la réalisation de cette éventualité, il n'y avait qu'un moyen: la Pologne avec toutes ses provinces, libre et autonome, pourvue d'une constitution

qui préserverait le vaisseau de l'etat du naufrage le menaçant à chaque élection, ayant à sa tête un roi héréditaire membre d'une maison amie de l'Autriche. Or, parmi les maisons souveraines de l'Europe, il n'y en avait aucune sur laquelle l'Autriche pût sûrement faire fond comme sur celle de Saxe.

La question venait de se résoudre. La Pologne unie à la Saxe, par le fait même de son existence avait pour l'Autriche une valeur incommensurable; c'était le pays chargé naturellement de protéger les intérêts autrichiens contre ceux de la Russie et en même temps contre ceux de la Prusse.

Pensée profonde et bien digne du discernement et de la logique qui distinguaient si éminemment Léopold. Mais la mettre à exécution n'était pas facile: plus elle servait la cause de l'Autriche, plus elle contrecarrait ouvertement celle des deux autres états. Aussi n'est-ce qu'en se rendant un compte exact de ces difficultés, qu'on peut apprécier dans toute son étendue la victoire éclatante remportée par Léopold dans l'été de 1791, lorsque, à Milan et à Pillnitz, il amena la Prusse à prendre la constitution du 3 mai pour base de l'alliance projetée.

Léopold s'attendait aux mêmes dispositions de la part de la Russie, et en conséquence, il exige inflexiblement la close ménageant à la Russie la faculté d'entrer dans l'alliance, il veut l'inviter à participer à l'action commune. Une prudence, une habilité incomparable dirige chacun de ses pas dans ces délicates démarches. Il ne perd pas un instant de vue l'intérêt vital qu'il a évidemment dans cette affaire. Sans retard, énergiquement, la diplomatie autrichienne à Pétersbourg demande de reconnaître la constitution du 3 mai et l'explique de manière à la montrer très favorable au bien des deux pays. Mais cependant Léopold tâche avec la plus grande circonspection de conserver les dehors d'un vieil allié, comme si rien n'avait été changé dans les rapports des deux cours: il parle à Catherine sur le ton de Joseph. Il informe immédiatement la cour de Pétersbourg de la mission de lord Elgin; il est bon que Catherine sache qu'on a usé de mille séductions pour l'entraîner dans

une ligue contre elle: il est resté fidèle à la foi jurée; l'arme offensive de l'alliance a été détournée, émoussée; bien plus, il a réservé à la Russie une place dans cette alliance, et une place fort avantageuse, puisqu'elle permet à l'Impératrice de conserver en Turquie toutes ces conquêtes, contre lesquelles l'Angleterre et la Prusse poussent des cris belliqueux.

Avec la Prusse, tout s'était arrangé à souhaît. Le succès définitif de l'oeuvre dépendait uniquement de la réponse de Catherine. Mais Léopold avait, croyait-il, un expédient infaillible pour la déterminer. Quoi qu'il en soit, l'ancien allié de la Russie signa, à Pillnitz, un pacte d'union avec le roi de Prusse.

Catherine garda le silence. Plusieurs mois s'écoulèrent, et Léopold attendait toujours en vain une réponse de Pétersbourg, au sujet de la constitution du 3 mai. Ce n'est qu'à la fin de janvier 1792, que l'ambassadeur de Russie fit à Vienne la première déclaration officielle touchant cette constitution. Ce n'était pas un refus d'acquiescement; on promettait seulement des éclaircissements plus détaillés, par le plus prochain courrier, et on priait l'empereur de ne pas s'engager en attendant dans cette affaire épineuse. Cette généralité futile fut le seul résultat de l'action diplomatique que, depuis le mois de mai, et pendant six mois consécutifs, l'Autriche avait introduite à Pétersbourg, pour obtenir la reconnaissance de la Constitution du 3 mai. Dans ce long intervalle la cour de Vienne avait reçu de celle de Pétersbourg un seul communiqué sur la question polonaise. Vers le milieu septembre, l'ambassadeur autrichien avait abordé ce sujet avec le vice-chancelier russe, comte Ostermann. Celui-ci prétendit que „Catherine comprenait parfaitement que le temps était passé de s'opposer violemment à l'acte accompli en Pologne. Selon lui, l'intérêt des deux puissances était de s'unir à la Saxe et à la Pologne, et il fallait agir en sorte d'en faire formuler la proposition par les Polonais."

Telle était l'opinion d'Ostermann. Il est vrai qu'il craignait aussi que Potemkin ne détournât l'esprit de la tsarine vers une autre direction. Cependant si cette opinion était l'expression

franche de sa pensée, cet homme d'état ne connaissait pas Catherine, il ne connaissait pas le revirement qui s'était opéré dans l'esprit de l'Impératrice depuis quelques semaines. Grâce à Kalinka nous avons, depuis dix-neuf ans, deux documents qui expliquent complètement l'attitude de Catherine envers la constitution du 3 mai: ce sont les deux rescrits secrets adressés à Potemkin, aux dates du 28 mai et du 30 juillet 1791.

A la fin de mai, le grand ressort des actes de Catherine, est l'antagonisme de la Russie et de la Prusse. — Si c'était en son pouvoir, elle rétablirait volontiers en Pologne le status quo avant la guerre de Turquie, à l'aide de ses amis, les futurs confédérés de Targowica. Mais Catherine qui ne s'illusionna jamais, sait bien que cette entreprise est des plus hasardeuses. Aussi, soit uniquement pour arracher la Pologne à la Prusse, soit pour empêcher l'extension de cette dernière puissance, Catherine, à la fin de mai, consent même à reconnaître la nouvelle constitution polonaise, et cela, surtout parceque Léopold le désire. Elle tient énormément à conserver la précieuse amitié de l'Empereur et pour y parvenir, elle est prête à permettre au roi de Saxe de monter sur le trône de Pologne. En s'engageant dans ce système, elle se promet de regagner l'influence qu'elle a perdue dans la République; elle est même disposeé à céder la Moldavie à la Pologne, pour acquérir les sympathies des Polonais. Ainsi, à la fin de mai, s'ouvrait pour la Pologne l'espoir de voir sa nouvelle constitution reconnue, avec la maison de Saxe sur son trône, et, plus encore, d'acquérir la frontière maritime de la mer Noire, après avoir perdu les côtes de la Baltique.

Ce rescrit secret, confidentiel, exprimant les plus intimes pensées de l'Impératrice, sera le meilleur commentaire de la politique contemporaine de Léopold. Il n'avait pas le moindre renseignement sur les intentions de Catherine, au sujet de la constitution du 3 mai, et, s'il espéra tourner la tsarine à ses vues, nous avons la preuve irréfragable qu'il ne se berça d'aucune chimérique confiance, qu'il fut trés sérieux dans ses calculs.

Qu'écrit Catherine deux mois plus tard? Il n'est plus question de reconnaître la Constitution du 3 mai. Potemkin reçoit l'ordre précis de s'entendre avec ses partisans en Pologne, et de préparer le renversement de cette constitution. Si cependant le roi de Prusse, pour mettre fin aux difficultés et aux incertitudes de la situation, exprime le désir d'un nouveau partage, et s'il n'y a pas possibilité de sortir autrement d'embarras, elle ne sera pas contraire à ce démembrement.

Comment expliquer cette volte-face? Etait-ce un caprice de femme vindicative? Non. Catherine lâchait simplement la bride à son ressentiment, puisque l'intérêt de la Russie le permettait dejà. Elle avait été tout aussi altérée de vengeance en mai qu'en juillet, seulement en mai elle ne savait comment punir la Pologne. Au mois de juillet, la tsarine croit que l'empereur Léopold ne s'opposera pas à l'attentat contre ce pays. „S'il s'y opposait, dit-elle, nos manoeuvres seraient inutiles, tourneraient au détriment de Notre Majesté, et conduiraient les patriotes polonais, (c'est ainsi qu'elle appelle les amis de la Russie) à une perte infaillible."

Pourquoi avait-elle cette espérance précisément à l'heure où Léopold allait partir pour Pillnitz? Ce dernier problème n'est pas difficile à résoudre. C'est ici que commence le drame de la chûte de la Pologne.

On se souvient que le 18 juin avait été une date mémorable, décisive, dans la campagne diplomatique conduite par Léopold. C'est ce jour-là qu'à Milan se terminèrent les conférences avec Bischoffswerder, et que l'Autriche s'allia à la Prusse. Deux jours après, le 20 juin, le roi Louis XVI s'enfuyait de Paris; il était arrêté à la frontière le 22. Léopold avait de tout son pouvoir dissuadé son beau-frère de cette fuite aventureuse; mais, lorsque celui-ci se vit enfermé, prisonnier sur parole, au château des Tuileries, l'Empereur ne put lui refuser son secours, n'eût-il consisté, ce secours, qu'en une action diplomatique. Dans les premiers jours de juillet, il envoie, de Padoue, une note à l'Impératrice de Russie, aux rois d'Angleterre, de Prusse, d'Espagne et de Sicile, invitant les

monarques à une déclaration collective pour la défense de la famille royale de France menacée. Il avait de puissants motifs pour ne pas sortir de l'action diplomatique. En vain les frères de Louis XVI et les émigrés français l'engagèrent-ils à former une coalition contre la Révolution française. En vain essayèrent-ils de l'y décider pendant le congrès de Pillnitz. Léopold voyait bien que cette coalition amenant la guerre, perdrait la royauté en France, laisserait à la Russie toute liberté d'action en Orient, condamnerait à mort la Pologne, renverserait tout l'échafaudage politique dont il avait posé les fondements avec tant de succès, et dont la construction devait donner à l'Autriche l'hégémonie de l'Europe. Aussi n'épargna-t-il pas ses efforts pour paralyser les manoeuvres des émigrés français, pour éviter à la cour royale des actes inconsidérés. Si Louis XVI accepta en septembre la constitution, si l'imminence de la guerre s'effaça, c'est à lui qu'on le dût. Il est vrai, qu'en France, tout allait de mal en pis depuis l'ouverture de l'Assemblée législative; l'horizon s'assombrissait de plus en plus. Mais Léopold conserva jusqu'à la fin l'espoir d'éviter la catastrophe sanglante d'une lutte de toute l'Europe.

Un seul cabinet en Europe accueillit avec joie la nouvelle de la fuite et de l'arrestation de Louis XVI, un seul cabinet applaudit plus tard chaleureusement à tous les triomphes de la Révolution: ce fut le cabinet russe. Catherine, à la réception de la note que Léopold avoit envoyée de Padoue, écrivit le rescrit du 30 juillet touchant la Pologne, et, en même temps, épousant avec ardeur la querelle de Louis XVI, mit la plus grande énergie à soutenir les émigrés français, à utiliser leur bonne volonté. Dès lors la politique russe se dessine vivement: elle tend à cesser les hostilités en Turquie, (la paix fut d'ailleurs signée le 9 Janvier 1792), à pousser l'Autriche à la guerre avec la France, à détruire la Pologne.

L'accomplissement de ces desseins était cependant subordonné à bien des éventualités. Qui l'emporterait, de Léopold ou de Catherine? Comment se dérouleraient les péripéties de la révolution française? Le 28 février, l'empereur Léopold,

encore plein de santé la veille, tomba subitement malade: c'était la petite vérole; et il expirait le premier mars, âgé de 45 ans. La cour de Vienne obéit sans retard aux prescriptions du testament politique de l'empereur défunt. Le 17 mars, elle mettait la Prusse en demeure d'exécuter les clauses du contrat signé par les deux monarchies, pour le maintien de la maison de Saxe au trône, et la garantie de la constitution du 3 mai. A ce même instant, Catherine proposait à Frédéric-Guillaume II un nouveau partage de la Pologne. Un mois après la France déclarait la guerre à l'Autriche.

L'historien essayerait en vain de prévoir ce qui se serait passé, si la mort n'avait pas frappé l'empereur Léopold. — Il peut seulement affirmer que, du vivant de ce prince, Catherine n'osa pas le heurter en face et braver son opposition. L'attentat prémédité contre la Pologne lui eût semblé une folie, tant que Léopold n'y eut pas donné la main.

---

41. — A. Miodoński: **Czas powstania historyi Florusa.** *(Ueber die Entstehungszeit des Geschichtswerkes des Florus).*

Florus vergleicht bekanntlich in seinem Abrisse der römischen Geschichte auf eigenthümliche Weise das Gesammtleben des römischen Volkes mit dem Einzelnleben eines Menschen und bezeichnet demnach die Regierungszeit der Könige als Kindheit, die Republik bis zur Unterwerfung Italiens als Jünglingszeit, den folgenden Zeitraum bis Caesar Augustus als Mannesalter, von da an beginnt die senectus: a Caesare Augusto in saeculum nostrum — heisst es im Prooemium — haut multo minus anni ducenti, quibus inertia Caesarum quasi consenuit atque decoxit (*sc.* populus R.), nisi quod sub Traiano principe movit lacertos et praeter spem omnium senectus imperii quasi reddita iuventute reviruit [B; revirescit N]. Auf Grund dieser Stelle zunächst sucht Prof. G. F. Unger (Philologus XLIII 429 ff.) nachzuweisen, das Geschichtswerk sei

unter M. Aurel abgefasst worden. Er entscheidet sich nämlich für revirescit und bezieht dasselbe auf die Zeit des genannten Kaisers, welcher, wie vor etwa 50 Jahren Trajan, durch siegreichen Partherkrieg einen frischen Glanz über das verrottete römische Reich verbreitete. Der Zusatz „praeter spem omnium" solle „deutlich genug" auf die friedliche Herrschaft des Hadrianus und Antoninus Pius hinweisen. Dafür spreche ausserdem die Zahlangabe: a Caesare Augusto (Janusschliessung im J. 29) in saeculum nostrum haut multo minus anni ducenti und die Erwähnung der Stadt Carrhae bei Gelegenheit der Kämpfe aus den ersten fünfzig Jahren der Republik: idem tunc Faesulae quod Carrhae nuper u. s. w. (I. 5, 8). Florus will nach Ungers Meinung den Unterschied zwischen den damaligen Grenzen und den späteren deutlich machen, er vergleicht somit das während der alten Latinerkriege ausserhalb der Nordwestgrenze gelegene etrurische Faesulae mit dem mesopotamischen Carrhae, welches vor Kurzem (nuper) ebenfalls eine ausländische Stadt im Osten war. Im J. 166 n. Chr. wurde Carrhae in eine römische Kolonie umgewandelt und desshalb könne die Abfassung der Schrift um 167 angesetzt werden.

Wir glauben diesem Resultate nicht beipflichten zu können. Will man das Praesens revirescit von der Regierung des M. Aurel verstehen, so ist es klar, dass ein solcher Gedanke in die Worte, wie sie uns vorliegen, nur künstlich hinein interpretiert wird. Man vermisst im zweiten Gliede „et praeter spem u. s. w." eine dem vorangehenden „sub Traiano principe" parallele Zeitbestimmung und der Begriff des Ungeahnten (praeter spem) entspricht besser der ganzen Periode seit 29 vor Chr., als dem kurzen Zeitabschnitte von 45 Jahren. Auch kann der mit nisi quod eingeleitete Satz nur in dem Sinne erklärt werden, dass Florus überhaupt nicht während, sondern nach einem Aufschwunge des Römerthums schreibt, denn er hätte sonst die Regierung des M. Aurel, mit der wirklich ein neues Leben des römischen Reiches begann, als Anfang einer neuen Epoche bezeichnen sollen. Dass der Schriftsteller nur an die unter Trajan eingetretene Neublüthe denkt,

darauf weist auch der sprachliche Ausdruck hin: durch die Synonyma „movere lacertos et ... quasi reddita iuventute revirescere“ wird nur der Begriff einer Rührigkeit stärker hervorgehoben. Vgl. I. 17, 1 = 22, 1 qua (*sc.* secunda aetate) maxime viruit et quodam flore virtutis exarsit ac ferbuit (populus R.). I. 22, 27 redeuntis et, ut ita dixerim, reviviscentis imperii. I. 20, 1--2. 22. 23. Curtius 10, 9, 5 non ergo revirescit solum, sed etiam floret imperium (unter Claudius). Diese vorübergehende Thätigkeit charakterisieren treffender die Perfecta movit — reviruit (cod. B), als movit — revirescit (cod. N), eine Concinnität der Tempora, für die übrigens auch der Sprachgebrauch des Florus spricht: I. 17, 1 = 22, 1 (oben angeführt). I. 13, 12 mater agnovit et quasi vindicaret exiluit, tum omnia ... gravi mole permiscuit. I. 41, 14 maritimum genus a conspectu longe removit maris et mediterraneis agris quasi obligavit. I. 45, 16 respexit Oceanum et quasi hic Romanis orbis non sufficeret alterum cogitavit.

Bei der Zahlangabe des Geschichtsschreibers: „a Caesare Augusto in saeculum nostrum haut multo minus anni ducenti“ muss der Ausdruck der Unbestimmtheit „haut multo minus“ besonders in Betracht gezogen werden, weil er die Ungenauigkeit des Florus zu entschuldigen im Stande ist, auch in dem Falle, wenn derselbe durch „haut multo minus‘ das Fehlen von einigen Jahrzenten andeuten wollte. Er bringt ja die dritte Periode des römischen Volkes auf 200 Jahre: „tertiam aetatem ... ducentorum annorum fecimus“ (I. 34, 2 = II. 19, 2; vgl. I. 18, 2), also ohne irgend einen Ausdruck der Unbestimmtheit! Fecimus „nach unserer Zählungsmethode,“ sagt Florus absichtlich, weil er 235 Jahre (von der Erwerbung Italiens bis zur Janusschliessung) künstlich zu 200 abrundet, was bei dem allegorischen Charakter der Eintheilung nicht sehr auffallen dürfte. Ebenso zerfällt bei ihm die zweite Periode der Republik in zwei gleiche Theile, zu hundert Jahren gerechnet: „cuius aetatis superiores centum anni sancti ~ posteri centum, quos a Carthaginis, Corinthi Numantiaeque excidiis et Attali regis Asiatica hereditate deduximus in Augustum ~ miseri et eru-

bescendi“ (I. 47, 2—3). Da also als Grenzscheide beider Theile das J. 133 gilt, hat Florus statt der wirklichen 132 Jahre 100 gesetzt, ebenfalls ohne circiter, fere u. ä. Wir tragen demnach kein Bedenken, die Worte „haut multo minus anni ducenti“ auf 150—160 Jahre hinzudeuten; das wäre die Regierungszeit Hadrians. Aus demselben Grunde nehmen wir an, dass Florus 725 Jahre durch die runde Zahl 700 ersetzt, indem er sagt: „ausus tandem Caesar Augustus septingentesimo ab urbe condita anno Janum geminum cludere“ (II. 34, 64). Vgl. Tacit. hist. 4, 74 octingentorum (eigentlich 823) annorum fortuna disciplinaque compages haec (*sc.* Romanum imperium) coaluit. Florus rechnet somit nach der gewöhnlichen varronischen Aera. Im Anschluss daran wird der Nachweis geliefert, dass Florus die einzelnen Perioden im Prooemium auf 250, 250, 200 gebracht hat, eine Zählung, die man längst dem Autor vindiciert, Halm aber und Unger geleugnet hat.

Was zuletzt den Satz anlangt: „idem tunc Faesulae quod Carrhae nuper u. s. w.“ (I. 5, 8), so zeigt der Zusammenhang am deutlichsten, dass hier nur die Kriege aus den ersten fünfzig Jahren der Republik mit den späteren verglichen werden. Faesulae ist nicht die entfernte etrurische Stadt (das heutige Fiesole), sondern vielmehr ein in der Nähe von Rom gelegener Ort, wie Tibur, Praeneste, wahrscheinlich am rechten Ufer des Tiber. Th. Opitz hat mit unserem Faesulae den ager Faesulanus bei Sallust. Cat. 43, 1 (Fleckeisens Jahrbb. 1886 S. 432) zusammengestellt und denselben in nicht zu grosser Entfernung von Rom angenommen, so dass beide Stellen des Florus und Sallustius sich gegenseitig schützen und stützen. Es ist selbstverständlich unmöglich bei Carrhae an den Untergang des Crassus zu denken, in einem Abschnitte, welcher sonst nur von den Siegen der Römer erzählt. Florus sagt offenbar: wie einst das Faesulae (jenseits des Tiber), so ist neulich (nuper) Carrhae (jenseits des Euphrates) d u r c h T r a j a n erobert worden — und worin eigentlich das tertium comparationis zwischen Faesulae und Carrhae besteht (i d e m tunc Faesulae quod Carrhae nuper), ersieht man leicht aus folgenden Worten des Florus: de Veru-

lis et Bovillis pudet sed triumphavimus. Tibur, nunc suburbanum, et aestivae Praeneste deliciae nuncupatis in Capitolio votis, petebantur. Coriolos quoque — pro pudor! — victos adeo gloriae fuisse, ut captum oppidum Gneus Marcius Coriolanus quasi Numantiam aut Africam nomini indueret (I. 5, 6—9).

Es ist somit kein zwingender Grund vorhanden, an der verbreiteten Behauptung, Florus habe unter Hadrian geschrieben, zu rütteln. Er ist identisch mit dem Dichter und Schulredner Florus, einem Africkaner, welcher die Gunst des Hadrian gewann und in den Bella, durch die grossen Thaten der Römer getragen, seinen poetisch-rhetorischen Charakter nicht verleugnen konnte. Vgl. Teuffel-Schwabe: Röm. Lit. II[5] S. 881. E. Wölfflin: Die ersten Spuren des afrikanischen Lateins (Archiv für lat. Lexik. VI. 2 ff.). J. W. Beck: Observationes criticae et palaeographicae ad Flori epitomam. Groningae 1891 (Addenda und „Nachträgliche Bemerkungen zu Florus").

---

47. — L. Sternbach. **Analecta.** Pars prima: *Curae Menandreae.*

Der Verfasser bespricht zunächst das von A. Meineke in der zweiten und dritten Ausgabe der menandrischen Spruchwerse (*Fragmenta Comicorum Graecorum ed. mai. vol. IV. p. 340—362; ed. min. vol. II p. 1041—1066)* aus einer Wiener Handschrift (philol. Gr. n. CLXV) geschöpfte Supplement von 29 Versen (V. 565—593). Eine eingehende Beschreibung der genannten Handschrift (A) ergibt, dass daselbst eine nach den Anfangsbuchstaben der einzelnen Trimeter alphabetisch geordnete Sammlung von 82 Versen vorliegt, von denen 29 das erste Supplement bilden, 47 im Grundstock von Meinekes Spruchsammlung (V. 1—564) zum Vorschein kommen, 1 in dem vom Verfasser jüngst besprochenen dritten Supplement (V. 688—758) wiederholt wird, während 5 Verse keinen Platz in den bisherigen Ausgaben gefunden haben.

Ein zweites vollständigeres Exemplar derselben Sammlung wird aus dem Codex Vaticanus Gr. n. 127 (B) nachgewiesen;

es fehlen zwar zwei Verse der Wiener Sammlung (Mon. 312 und 577), der Verlust wird jedoch durch 14 neue Sprüche aufgewogen, von denen nur 8 (Mon. 78. 200. 254. 333. 469. 471. 473. 756.) bei Meineke zu lesen sind.

Nach einer genauen Musterung beider Handschriften, wobei die neu hinzukommenden Trimeter ausführlich besprochen werden, untersucht der Verfasser die Frage nach dem eigentlichen Verfasser der Spruchwerse. Dieselbe wird durch den Codex Vaticanus (B) aufgeworfen, welcher die Sammlung unter die Gedichte des h. Gregor von Nazianz verzetzt. Die handschriftliche Uberlieferung scheint demnach die der Sammlung einverleibten Verse als Geistesproducte des Gregorius Nazianzenus zu betrachten; doch liefert der Verfasser den Nachweis, dass ein grosser Theil der Spruchmasse lange vor Gregor entstanden sein muss, da mehrere Verse auf alte Dichter, wie z. B. Alexis, Anaxandrides, Anthiphanes, Craton (d. i. Crantor), Diphilus, Epicharmus, Menander und Philemo, ferner Aeschylus, Chares, Demonax, Euripides, Sophocles und andere zurückgeführt werden können. Die Untersuchung beschränkt sich jedoch keineswegs auf dieses negative Ergebnis; der Verfasser kann in der handschriftlichen Überlieferung, durch welche die Spruchwerse mit Gregors' Namen in Verbindung gesetzt werden, keine Mystification sehen, und findet eine passende Erklärung, indem er Gregor als Sammler und Ordner der Spruchmasse gelten lässt. Diese Muthmassung wird hauptsächlich durch den Nachweis des Verfassers unterstützt, dass in Gregors Gedichten 4 Verse der genannten Sammlung wiederholt werden, hingegen 16 Trimeter in den Excerpten aus dem dichterischen Nachlass des Gregorius Nazianzenus, welche eine Pariser Handschrift (n. 3058) aufbewahrt hat, zum Vorschein kommen, wobei im Allgemeinen die Überlieferung der einzelnen Verse im Codex Vaticanus (B) und bei Gregor auf eine gemeinsame Quelle hinweist. Zur Bekräftigung der Hypothese dient auch der Umstand, dass eine nach demselben Princip verfasste Sammlung von 24 Versen: στίχων ἡ ἀκροστιχὶς τῶν πάντων στοιχείων, ἑκάστου ἰάμβου τέλος παραινέσεως ἔχοντος (*Patrologia Graeca ed. Migne*, *vol.*

XXXVII p. 908 seq.) unter Gregors Namen überliefert ist. Im Grossen und Ganzen betrachtet der Verfasser, welcher eine ähnliche Sammlung aus dem *Codex Vaticanus Gr. n. 845 (D)* als Seitenstück citiert, das betreffende Gedicht als geistiges Eigenthum des Gregorius Nazianzenus; nur zwei Verse glaubt er als Bruchstücke älterer Poesie kennzeichnen zu müssen. Einen derselben verwendet nähmlich der Biograph des Aesopus in einer Paränese, welcher eine alte Sammlung der menandrischen Monosticha zu Grunde liegt. Der zweite Vers ist authentisch überliefert bei Nilus, der für seine Sammlung ebenfalls ältere Spruchwerse benützt hat; Gregors Text verräth bereits Spuren einer späteren Interpolation, deren vollständige Ausbildung die unlängst vom Verfasser aus einer Pariser Handschrift *(Suppl. Gr. n. 690)* publicierten Spruchwerse (Wiener Studien Bd. VIII—1891—S. 58—62) zum Vorschein treten lassen: dass nun Gregor diese Sammlung gekannt hat, kann aus 4 deutlichen Anspielungen ersehen werden.

Der Verfasser beschliesst seine Erörterung mit dem Nachweise, dass Gregorius Nazianzenus überhaupt eine umfangreiche Spruchmasse compiliert und in seinen Dichtungen verwerthet hat; es folgt sodann eine genaue Beschreibung von 7 Handschriften (C. E. F. G. H. I. K.), worauf in einer übersichtlichen Tabelle die zu den einzelnen Versen nachweisbaren Belege zusammengestellt werden.

---

43. — L. Natanson. **O jedności linii ortobarycznych roztworów i płynów jednorodnych.** ***(Sur la concordance des courbes orthobares relatives aux fluides homogènes.)***

Dans ce mémoire, l'auteur cherche à préciser certaines idées émises récemment par M. Orme Masson sur la théorie des dissolutions.

M. Orme Masson, poursuivant le cours des recherches inaugurées par M. van't Hoff avec tant de bonheur, a pu indiquer une analogie remarquable que présentent les systèmes

formés par un liquide et une vapeur saturée avec certaines dissolutions de deux liquides partiellement solubles l'un dans l'autre. Convenons, pour mettre cette analogie sous sa forme la plus simple, de considérer les vapeurs comme dissolutions de la matière dans le vide, et les liquides — comme dissolutions du vide dans de la matière; le cas des deux dissolutions mutuelles en équilibre deviendra dès lors le cas général, qui comprendra, comme cas particulier, l'équilibre ordinaire d'un liquide en présence d'une vapeur saturée.

En se plaçant à ce point de vue, l'auteur s'est demandé s'il n'y avait pas lieu de transporter aux dissolutions les propositions bien connues de M. van der Waals sur la correspondance des relations fondamentales qui sont applicables aux différents corps à l'état de vapeur saturée. Dans le but d'y répondre, on a construit cinq „lignes orthobares", d'après l'expression de M M. Ramsay et Young, (c'est à dire les courbes qui indiquent la relation des volumes du liquide et de la vapeur, aux limites mêmes de la saturation, avec la température). Les cinq combinaisons de liquides qui ont été choisies sont celles, dont la solubilité a fait l'objet des études de M. Alexejeff, et dont la dilatation thermique peut être considérée comme connue. Ces cinq combinaisons sont les suivantes: aniline et eau, aniline et soufre, alcool isobutylique et eau, phénol et eau, essence de moutarde et soufre. La considération de ces courbes ayant fait connaître les valeurs des éléments critiques (savoir: la température et le volume de l'unité de masse au point critique de dissolution), ces valeurs ont été adoptées comme unités nouvelles, et on a trouvé que les courbes orthobares rapportées aux éléments critiques respectifs, concordent entre elles, les différences qui leur étaient particulières ayant disparu. A ce résultat vient s'en joindre un autre. La courbe orthobare qui est unique pour les dissolutions différentes, est la même que celle qui convient aux corps homogènes. Cette conclusion est corroborée par le calcul des courbes orthobares pour l'éther (d'après MM. Ramsay et Young et M. Battelli), pour l'alcool éthylique et l'alcool méthylique (d'après

MM. Ramsay et Young), pour l'acide carbonique enfin et le protoxyde d'azote d'après MM. Cailletet et Mathias; ainsi que par la comparaison détaillée de toutes ces courbes avec celles qui ont été calculées pour les dissolutions.

---

44. — C. Żórawski. **O pewnem odkształceniu powierzchni.** *(Sur une déformation des surfaces).*

Dans ce mémoire M. C. Żórawski fait connaître une application de la théorie des transformations de M. Lie. Les notions fondamentales de cette théorie, telles que celles de „groupe de transformations“, „transformation infinitésimale“, „invariant différentiel“ etc. permettent de traduire analytiquement ce problème: „Quelles sont les propriétés d'une surface qui restent invariantes, quand on fléchit la surface d'une façon tout-à-fait arbitraire?“ Cet énoncé est dû à M. Lie lui-même (Mathem. Annal., tome 24, p. 574—575); le travail de l'auteur est un développement des recherches qu'il n'a fait qu'indiquer dans cette courte note.

L'auteur nomme ces propriétés de la surface qui restent invariantes pendant chaque flexion „invariants de la flexion“, et les divise en: „invariants de Gauss“, „invariants de Beltrami„ et „ininvariants de Minding“, en se basant sur certaines analogies avec les invariants depuis longtemps connus: „courbure de Gauss“, „paramètres différentiels de Beltrami“ et „courbure géodésique de Minding“. En outre tous ces invariants se partagent en ordres.

Dans la première partie du mémoire qui est aussi la plus importante, l'auteur recherche combien d'invariants de la flexion appartiennent à chacune des espèces indiquées, et combien à chaque ordre; dans la seconde, il s'occupe du calcul des invariants de la flexion par l'intégration de certains systèmes d'équa-

tions aux dérivées partielles du premier ordre. Cette méthode, bien qu' il n'en existe pas de plus simple, nécessite des calculs assez pénibles. En terminant, l'auteur indique une autre, dont il n'a pu toutefois déduire un mode systématique pour le calcul des invariants de la flexion.

Errata.

P. 193, 14 l. con*ti*nues
P. 194, 195 l. Gr*a*ssmann, Dede*ki*nd, Mer*ay*, D*ü*hring, Ga*u*ss.

Nakładem Akademii Umiejętności
pod redakcyją Sekretarza generalnego Dr. Stanisława Smolki.

Kraków. — Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego, pod zarządem A. M. Kosterkiewicza.

15 Lipca 1891.

PUBLICATIONEN DER AKADEMIE
1873—1890.

Buchhandlung der polnischen Verlagsgesellschaft
in Krakau.

Philologische und historisch-philosophische Classe.

»Pamiętnik Wydziału filolog. i hist.-filozof.« *(Denkschriften der philologischen und historisch-philosophischen Classe)*, 4-to, Bd. II—VIII (38 Taf.) — 30 fl.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń Wydziału filolog.« *(Sitzungsberichte und Abhandlungen der philologischen Classe)*, 8-vo, Bd. II—XIV (5 T.) — 33 fl. 50 kr.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń Wydziału historyczno-filozoficznego.« *(Sitzungsberichte und Abhandlungen der historisch-philosophischen Classe)*, 8-vo. Bd. III—XIII, XV—XXV (37 Tafeln). — 55 fl.

»Sprawozdania komisyi do badania historyi sztuki w Polsce.« *(Berichte der kunsthistorischen Commission)*, 4-to, 4 Bde (81 Tfl. 115 Holzschn.) — 20 fl.

»Sprawozdania komisyi językowéj.« *(Berichte der sprachwissenschaftlichen Commission)*, 8-vo, 3 Bände. — 7·50 fl.

»Archiwum do dziejów literatury i oświaty w Polsce.« *(Archiv für polnische Literaturgeschichte)*, 8-vo, 6 Bände. — 16 fl. 50 kr.

Corpus antiquissimorum poëtarum Poloniae latinorum usque ad Ioannem Cochanovium, 8-vo, 2 Bände.

Vol. II, Pauli Crosnensis atque Joannis Visliciensis carmina, ed. B. Kruczkiewicz. 2 fl. — Vol. III. Andreae Cricii carmina ed. C. Morawski. 3 fl.

»Biblioteka pisarzów polskich.« *(Bibliothek der polnischen Schriftsteller XVI Jh.)* 16-o 15 Lieferungen. — 6 fl. 70 kr.

Monumenta medii aevi historica res gestas Poloniae illustrantia, gr. 8-vo, 11 Bände. — 00 fl.

Vol. I, VIII, Cod. dipl. eccl. cathedr. Cracov. ed. Piekosiński. 10 fl. — Vol II, Cod. epistol. saec. XV ed. A. Sokołowski et J. Szujski. 5 fl. — Vol. III, IX, X, Cod. dipl. Minoris Poloniae, ed. Piekosiński. 15 fl. — Vol. IV, Libri antiquissimi civitatis Cracov. ed. Piekosiński et Szujski. 5 fl. — Vol. V, VII, Cod. diplom. civitatis Cracov. ed. Piekosiński. 10 fl. — Vol. VI, Cod. diplom. Vitoldi ed. Prochaska. 10 fl. Vol. XI, Index actorum saec. XV ad res publ. Poloniae spect. ed. Lewicki. — 5 fl.

Scriptores rerum Polonicarum, 8-vo, 14 Bände. — 42 fl.

Vol. I, Diaria Comitiorum Poloniae 1548, 1553, 1570. ed. Szujski. 3 fl. — Vol II, Chronicorum Bernardi Vapovii pars posterior ed. Szujski. 3 fl. — Vol. III. Stephani Medeksza commentarii 1654—1668 ed. Seredyński: 3 fl. — Vol. IV, V, IX, XII, XIII, Collectanea ex archivo Coll. hist. 15 fl. — Vol. VII, X, XIV Annales Domus professae S. J. Cracoviensis ed. Chotkowski. 7 fl. — Vol. XI, Diaria Comitiorum R. Polon. 1587 ed. A. Sokołowski. 2 fl.

Acta historica res gestas Poloniae illustrantia, gr. 8-vo, 12 Bände — 73 fl.

Vol. I, Andr. Zebrzydowski, episcopi Vladisl. et Cracov. epistolae ed. Wisłocki 1546—1553. 5 fl. — Vol. II, (pars 1. et 2.) Acta Joannis Sobieski 1629—1674, ed. Kluczycki. 10 fl. — Vol. III, V, VII, Acta Regis Joannis III (ex archivo Ministerii rerum exterarum Gallici) 1674 — 1683 ed. Waliszewski. 15 fl. — Vol. IV, IX, Card. Stanislai Hosii epistolae 1525—1558 ed. Zakrzewski et Hipler. 15 fl. — Vol. VI, Acta Regis Joannis III ad res expeditionis Viennensis a. 1683 illustrandas ed. Kluczycki. 5 fl. — Vol. VIII (pars 1. et 2.), XII (pars 1), Leges, privilegia et statuta civitatis Cracoviensis 1507—1795 ed. Piekosiński. 15 fl. — Vol. X, Lauda conventuum particularium terrae Dobrinensis ed. Kluczycki. 5 fl. — Vol. XI, Acta Stephani Regis 1576—1586 ed. Polkowski. 3 fl. —

Monumenta Poloniae historica, gr. 8-vo, Bd. III—V. — 41 fl.

»Starodawne prawa polskiego pomniki.« *(Alte Rechtsdenkmäler Polens)*, 4-to, Bd. II—X. — 36 fl.

Vol. II, Libri iudic. terrae Cracov. saec. XV, ed. Helcel. 6 fl. — Vol. III, Correctura statutorum et consuetudinum regni Poloniae a. 1532, ed. Bobrzyński. 3 fl.— Vol. IV, Statuta synodalia saec. XIV et XV, ed. Heyzmann. 3 fl. — Vol. V, Monumenta literar. rerum publicarum saec. XV, ed. Bobrzyński. 3 fl. — Vol. VI, Decreta in iudiciis regalibus a. 1507—1531 ed. Bobrzyński. 3 fl. — Vol. VII, Acta expedition. bellic. ed. Bobrzyński, Inscriptiones clenodiales ed. Ulanowski. 6 fl. — Vol. VIII, Antiquissimi libri iudiciales terrae Cracov. 1374 — 1400 ed. Ulanowski. 8 fl. — Vol. IX. Acta iudicii feodalis superioris in castro Golesz 1405—1546. Acta iudicii criminalis Muszynensis 1647—1765. 3 fl. — Vol. X, p. 1. Libri formularum saec. XV ed. Ulanowski. 1 fl.

Volumina Legum. T. IX. 8-vo, 1889. — 4 fl.

Helcel A. S., »Dawne prawo prywatne polskie« (*Altes polnisches Privatrecht*), 8-vo, 1874. — 1 fl. 20 kr. **Walewski A.**, »Dzieje bezkrólewia po skonie Jana III.« (*Das Interregnum nach dem Tode Johann III.*), 8-vo. 1874. — 3 fl. **Straszewski M.**, »Jan Śniadecki.« (*J. S., eine literarhistorische Monographie*), 8-vo, 1874 — 3 fl. **Wisłocki W.**, Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae Universitatis Jagellonicae Cracoviensis, in 8-vo, Cracoviae 1877—1881. — 13 fl. **Sadowski J. N.**, »Wykaz zabytków przedhistorycznych.« (*Prähistorische Denkmäler Polens*), 4-to, 1877, mit 6 Tafeln. — 60 kr. **Zakrzewski V.**, »Po ucieczce Henryka.« (*Geschichte des Interregnums 1574—1575*), 8-vo, 1878. — 3 fl. 75 kr. **Zarański S.**, »Geograficzne imiona słowiańskie.« (*Verzeichniss slavischer geograph. Bezeichnungen*), 8-vo, 1878. — 2 fl. **Stronczyński K.**, »Legenda o św. Jadwidze.« (*Die Hedwigslegende*), 4-to, 1880, mit 65 Tafeln. — 6 fl. **Żebrawski T.**, »Teofila o sztukach ks. troje.« (*Theophili Diversarum artium schedula*, poln. Uebersetzung), 8-vo, 1880. — 1 fl. 20 kr. **Morawski K.**, »Andrzej Patrycy Nidecki.« (*A. P. N., eine literarhistorische Monographie*), I. Theil. 1522—1572, 8-vo, 1884. — 2 fl. **Krasiński S. A.**, »Słownik synonimów polskich.« (*Synonyme der polnischen Sprache*), 8-vo, 1885, 2 Bände. — 5 fl. **Ossowski G.**, »Zabytki przedhistoryczne etc. *Monuments préhistoriques de l'ancienne Pologne.*" Texte polonais et français, 4-to 1879—1885, 4 Hefte, mit 45 Tafeln. — 8 fl. **Malinowski L.**, »Modlitwy Wacława.« (*Wenzels Gebetbuch, ein polnisches Sprachdenkmal aus dem XV J.*), 8-vo, 1887. — 1 fl. **Semkowicz A.**, »Krytyczny rozbiór dziejów Długosza.« (*Joh. Długosz' Historia Polonica. Eine Quellenuntersuchung*), 8-vo, 1887. — 5 fl. **Estreicher K.**, »Bibliografija polska.« (*Polnische Bibliographie*), 8-vo, 1872—1888, 11 Bände. — 110 fl. **Kolberg O.**, »Lud, jego zwyczaje« etc. (*Polnische Ethnographie*), 8-vo, 1873—1888, 19 Bände (V—XXIII). — 59 fl. **Ossowski G.**, »Wielki kurhan ryżanowski.« (*Grand kourhan de Ryżanowka*), 4-to, 1888 mit 6 Tafeln, 15 Holzschn. — 5 fl. **Piekosiński F.**, »O dynastyczném szlachty polskiéj pochodzeniu.« (*Ueber die dynastische Herkunft des polnischen Adels*), 8-vo, 1889. — 4 fl. **Czerny F.**, »Ogólna geografija handlowa.« (*Allgemeine Handelsgeographie*), 8-vo, 1889. — 3 fl. **Pawlicki S.**, »Historyja filozofii greckiej.« (*Geschichte der griechischen Philosophie*), I Bd., 8-vo, 1890. — 3 fl.

Mathematisch-naturwissenschaftliche Classe.

»Pamiętnik.« (*Denkschriften*), 4-to. 16 Bände (II—XVII 151 Tafeln Band I vergriffen). — 80 fl.

»Rozprawy i Sprawozdania z posiedzeń.« (*Sitzungsberichte und Abhandlungen*), 8-vo, 21 Bände (152 Tafeln). — 65 fl.

»Sprawozdania komisyi fizyjograficznej.« (*Berichte der physiographischen Commission*), 8-vo, 21 Bände III. VI.—XXV. Band I. II. IV. V vergriffen (41 Tafeln). — 90 fl.

»Atlas geologiczny Galicyi,« fol. bisher 2 Hefte, 10 Tafeln. — 8 fl.

»Zbiór wiadomości do antropologii krajowej.« (*Berichte der anthropologischen Commission*), 8-vo, 13 Bände (II—XIV., Band I vergriffen, 83 Tafeln). — 46 fl. 50 kr.

Taczanowski, »Ptaki krajowe.« (*Ornithologie der polnischen Länder*), 8-vo, 1882. — 8 fl. **Żebrawski T.**, »Słownik wyrazów technicznych tyczących się budownictwa.« (*Terminologie des Bauwesens*), 1883. — 2 fl. **Franke J. N.**, »Jan Brożek.« (*J. Broscius, ein polnischer Mathematiker des XVII Jh.*), 8-vo, 1884. — 2 fl. **Kowalczyk J.**, »O sposobach wyznaczania biegu ciał niebieskich.« (*Ueber die Methoden zur Bahnbestimmung der Himmelskörper*), 8-vo, 1889. — 5 fl. **Mars A.**, »Przekrój zamrożonego ciała osoby zmarłej podczas porodu skutkiem pęknięcia macicy.« (*Medianschnitt durch die Leiche einer an Uterusruptur verstorbenen Kreissenden*), 4 Tafeln in folio mit Text, 1890. — 6 fl.

»Rocznik Akademii.« (*Almanach der Akademie*), 1874—1889. 16 Bde. (1873 vergriffen) — 9 fl. 60 kr.

»Pamiętnik piętnastoletniej działalności Akademii.« (*Gedenkbuch der Thätigkeit der Akademie 1873—1888*), 8-vo, 1889. — 2 fl.